



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 22
Voix favorables : 22
Voix défavorables : 0
Abstention : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 24/09/2024

DELIBERATION
n° CA 2024 – 29_j

***Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(DAR – TSM-R)***

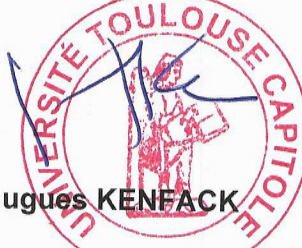
Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,


Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 24/09/2024
DELIBERATION n° CA 29_J - Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Compte rendu des décisions prises par M. le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(DAR – TSM-R)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
03/06/2024	Adhésion à une association	9600000401	Adhésion AIMS
02/04/2024	Adhésion à une association	960*	Adhésion AFC
	Choisissez un élément.		
	Choisissez un élément.		